

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-496004

78123

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 716 Société : RAN

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : BOUACHEKA Kabbour

Date de naissance : 20-10-1948

Adresse : lot LINA N° 207 SIDIMAAROF

Tél. 0661217118 Total des frais engagés : 100000

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**MENNAI LAHLOU**  
Médecin - Vénérologue  
du Palais, Imm. E, 1er étage  
à Yasmine Angle Bd. Ghédi  
Club El Mansour - Casablanca  
Tél. 05 22 94 03 13

Date de consultation : 21/04/2021

Nom et prénom du malade : BOUACHEKA KABBOUR

Age : 72 Ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Dermitite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 21/04/2021

Signature de l'adhérent(e) :

#### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant detaille des Honoraires	Cachet et signature du Medecin attestant le Paiement des Actes
Le 21/10/2011	C	5	300,00	INF: 091170452 D.J. BENNANI LAHLOU Maha Dermatologue - Vénérologue Rés. du palais - 1 <sup>er</sup> ét. 1 <sup>er</sup> étage Rue Yasmine Hamm, F, 1 <sup>er</sup> étage El Gouib El Fenn, Tunisie

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Pharmacie IBORK

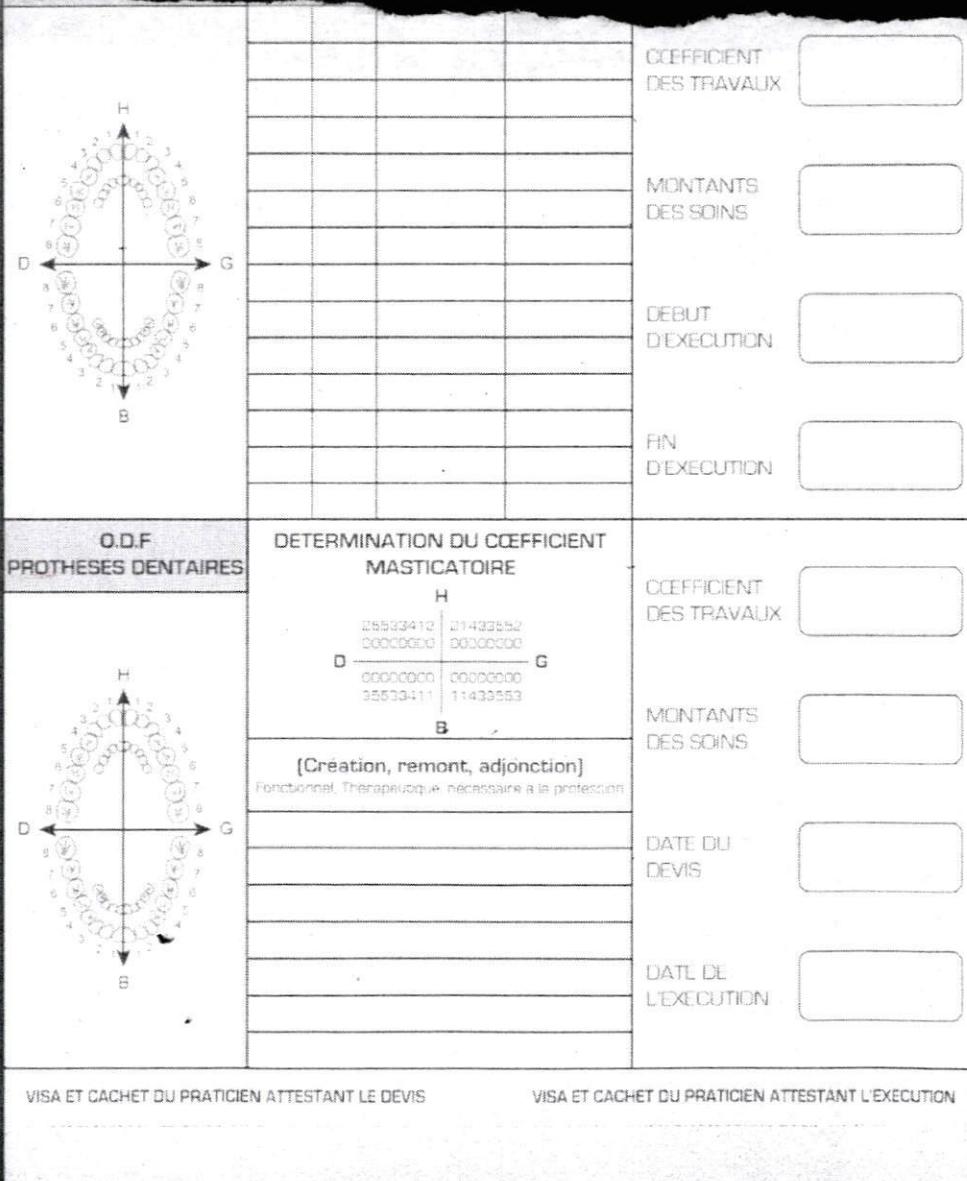
## ~~ANALYSES - RADIOGRAPHIES~~

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	26/4/21	0,50 : ceux cal.	400 Dr

## AUXILIAIRES MEDICAUX

### VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



# Docteur Maha BENNANI LAHLOU

Dermatologie - Vénérologie

Cosmétologie - Laser

Diplômée de la faculté de médecine de Paris

Ancien(ne) interne des Hôpitaux de Paris

# الدكتورة مهابناني لحلو

اختصاصية في أمراض الجلد، الشعر، الأظافر

والأمراض التناسلية

طب التجميل - جراحة الجلد - الليزر

خريجية كلية الطب بباريس

طبيبة داخلية سابقاً بمستشفيات باريس

21 avril 2021

Casablanca, le :

الدار البيضاء، في :

Mr. BOUMECHKA Kabour

## 1/ LOCERYL SOLUTION FILMOGENE

appliquer 2 fois par semaine sur les ongles malades avant chaque application nettoyer avec du dissolvant et limer avec un bout de lime a ongle à jeter.

## 2/ BARIEDERM CICA CREME REPARATRICE au Cu-Zn

matin et soir sur plaque du cuir chevelu

321.00

149.50

469.50



Jr. BENNANI LAHLOU Maha  
Dermatologue - Vénérologue  
Rés. du Palais, Imm. E, 1er étage  
Rue Yasmine, Angle Bd Ghandi  
et Yacoub El Mansour  
Tél: 05 22 94 03 12 Casablanca

148.50  
URIAGE  
EAU THERMALE

Bariéderm  
CICA-CRÈME  
au Cuivre-Zinc  
CICA-CREAM  
with Copper-Zinc

إقامة القصر، عمارة "E" الطابق الأول، زنقة الياسمين، زاوية شارع غاندي و يعقوب المنصور، الدار البيضاء

Résidence du Palais, Imm. "E", 1er étage, Rue Yasmine - Angle Bd Ghandi et Yacoub El Mansour, Casablanca 20000

البريد الإلكتروني: Tél. : 05 22 94 03 13 - Email : drmahabennani@gmail.com

I.C.E.: 001927407000026 - I.N.P.E.: 091170431

AM71 0223

LOT PER

Prix 98.00

LOT: 201484  
PER: 11-2022  
PPA: 70,00DH

21 avril 2021

Mr. BOUMECHKA Kabbour

98.00

1/ ALCASTERIL

pour la toilette des pieds bien rincer et secher

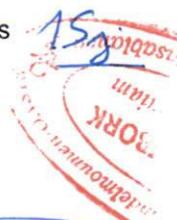


2/ TEGUMA CREME

Appliquer le soir entre les orteils

2010

168.00



Dr. BENNANI LAHLOU Maha  
Dermato-urologue - Vénérologue  
Rés. d'El Mansour - Imm. El ter Etage  
Rue Hassan II - Angle Bd. Ghandi  
et Bd. El Mansour - Casa  
Tel: 05 22 98 03 73



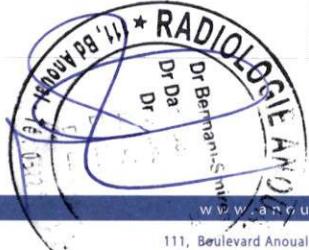
Dr Chakib BENNANI-SMIRES | Dr Hassan ZEGHARI | Dr Mohamed HAMDOUCH  
Dr Abdelaziz ZOUAOUI | Dr Fatiha DADI-BENMOUSSA | Dr Nazha LAHLOU

M U P R A S

Nº Admission : 21005178      Nº Facture : 21005071 Date facturati: 26/04/2021

Nom et prénom du patient : Mr BOUMECHKA KABBOUR

PRESTATIONS	Nombre	Prix unitaire	Montant
ECHO CERVICALE	1.00	400.00	400.00
			Sous-Total <b>400.00 DH</b>
arrêtée la présente facture à la somme de :			
Quatre cents dirhams			<b>Total : 400.00DH</b>
Adhérent : BOUMECHKA KABBOUR		Part organisme	0.00 DH
Mle : 0000716		Part patient	400.00 DH
PC N° :			



# Docteur Maha BENNANI LAHLOU

Dermatologie - Vénérologie

Cosmétologie - Laser

Diplômée de la faculté de médecine de Paris

Ancienne interne des Hôpitaux de Paris

# الدكتورة مهابناني لحلو

إختصاصية في أمراض الجلد، الشعر، الأظافر

والأمراض التناسلية

طب التجميل - جراحة الجلد - الليزر

خريجة كلية الطب بباريس

طبيبة داخلية سابقاً بمستشفيات باريس

Casablanca, le :

21 avril 2021

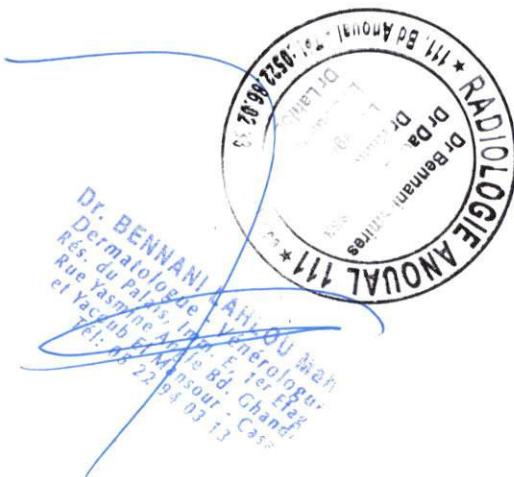
الدار البيضاء، في:

Mr. BOUMECHKA Kabbour

Cher Confrère,

Merci de bien vouloir réaliser les examens suivant :

Échographie cervicale a la recherche d'adénopathie ou de nodules .



إقامة القصر، عمارة "E" ، زنقة الياسمين، زاوية شارع غاندي و يعقوب المنصور، الدار البيضاء

Résidence du Palais, Imm. "E", Rue Yasmine - Angle Bd Ghandi et Yacoub El Mansour, Casablanca 20000

البريد الإلكتروني : Email : drmahabennani@gmail.com

تيل: 05 22 94 03 13 - الهاتف :

I.C.E.: 001927407000026 - I.N.P.E.: 091170431

- Dr Chakib BENNANI-SMires | Dr Hassan ZEGHARI | Dr Mohamed HAMDOUCH  
Dr Abdelaziz ZOUAOUI | Dr Fatiha DADI-BENMOUSSA | Dr Nazha LAHLOU

Casablanca, le 26 Avril 2021

**DR. BENNANI LAHLOU MAHA**

**MR. BOUMECHKA KABBOUR**

### **COMPTE RENDU**

#### **ECHOGRAPHIE CERVICALE :**

##### **Technique :**

Bilan de contrôle chez un patient ayant bénéficié d'un curage ganglionnaire cervical droit avec radiothérapie.

##### **Résultat :**

- Glande thyroïde atrophique :
  - Le lobe thyroïdien droit mesure 20 x 12 x 8,8mm, soit un index volumique mesuré à 1,16cm<sup>3</sup>.
  - Le lobe thyroïdien gauche mesure 27 x 12 x 9mm, soit un index volumique mesuré à 1,6cm<sup>3</sup>.
- Le parenchyme thyroïdien est hypoéchogène, homogène, sans hypervascularisation au doppler couleur.
- Absence de lésion focale thyroïdienne notable.
- Infiltration minime des parties molles latéro-cervicales droites, sans collection en regard ni adénopathie notable.
- À gauche, on note la présence de quelques formations ganglionnaires jugulo-carotidiennes d'aspect banale, de taille infracentimétrique.
- Aspect hétérogène des glandes parotides et sub-mandibulaires droites, sans hypervascularisation au doppler couleur.
- Aspect échographique normal des glandes parotides et sub-mandibulaires gauches.
- Les axes vasculaires jugulo-carotidiens sont perméables, de façon bilatérale.

##### **Au total :**

- Aspect échographique en faveur de remaniements post-thérapeutiques au dépens des parties molles latéro-cervicales droites.
- Pas de collection ni adénopathie suspecte notable en regard.
- Glande thyroïde atrophique homogène sans lésion focale notable.

DR HABCHAOUI SANAA

www.anoual.ma | E-mail : anoual@menara.ma

111, Boulevard Anoual Casablanca | Accueil Général : +212 522 86 09 99/06 11 05 54 68

Imagerie du sein, Echographies, Densitométrie : +212 522 86 09 89/06 45 28 72 92

IRM | Scanner : +212 05 22 86 09 79/06 11 05 54 62 | Secrétariat Administratif : +212 522 86 28 00 | Fax : +212 522 86 08 93